

Les conditions restent humides avec 30mm sur la première décade, le vent en plus. Les températures restent fraîches mais au dessus des normales, en particulier les minimales à 3,5° au dessus ! Dans ces conditions les cultures en place se développent normalement et les ravageurs sont moins actifs cette semaine sur blé comme sur colza.

Les parcelles de blé les plus précoces décollent mais le développement de cette culture à l'avantage d'être fortement régulée par le photopériodisme. En effet, une chose ne change jamais d'une année sur l'autre : c'est la longueur du jour à une date donnée, même si la couverture nuageuse influe un peu. Pratique pour programmer les chantiers et bien positionner ses apports d'azote aux aléas climatiques près.

BLE

Il y a stade épis 1cm et stade épis 1cm

Dans les parcelles les plus précoces qui décollent, pas d'affolement. Une parcelle au stade épis 1cm au 25 mars, sera sans doute au stade 1 nœud 2 semaines plus tard. C'est un vrai stade épis 1cm repère important pour le positionnement de l'azote, ou de régulateurs.

Par contre on sait qu'une parcelle au stade épis 1cm au 10 mars va mettre un mois pour arriver au stade 1 nœud. Dans ce cas il est trop tôt pour appliquer un Cycocel par exemple, et pour apporter le deuxième apport d'azote s'il est prévu en une seule fois.

2eme apports d'azote fractionnés

Sur impasse au 1^{er} apport, ou dose réduite à l'optimum, la dose du 2eme apport est souvent importante et donc fractionnée. Dans ce cas (ex : plus de 100u), apporter la première fraction en fin de semaine sur les blés décollés à début de semaine suivante sur les blés bien développés encore en plein tallage à ce jour. Le solde de ce 2eme apport (dit N2bis) sera apporté 10 jours plus tard. Cette technique est sécurisante vis-à-vis du risque sécheresse fin mars, elle limite le risque maladies et surtout le risque verse. Elle permet également de gagner quelques points d'efficacité de l'azote qui se traduisent en gain de protéines voire de rendement sur des doses bilans un peu courtes.

Premières maladies sans incidence à ce jour

Avec la douceur de l'automne – hiver, on s'attend à observer des symptômes de maladies précoces. C'est déjà le cas pour la septoriose et l'oïdium, par contre aucune trace de rouille n'est signalée dans le BSV. Observer les premières pustules la semaine prochaine sur variétés sensibles en secteurs maritimes ne sera pas surprenant. Ces premiers symptômes de septoriose, comme à chaque sortie hiver, montrent que contrairement à une idée bien ancrée et bien coûteuse en fongicide, on ne traite jamais la septoriose en préventif puisque l'on n'est jamais en préventif ! Les fongicides sont préventifs uniquement sur les feuilles encore saines et non contaminées au moment du traitement, mais curatifs ou éradiquants sur les feuilles basses.

COLZA

Apports d'azote à continuer

Dans les parcelles avec une dose bilan très faible à apporter à apporter en 1 seul passage, c'est le moment d'intervenir entre les stades D1 et D2 (boutons cachés à boutons dégagés).

Dans les situations moyennes avec 100 à 170 u à apporter en 2 apports, intervenir entre D2 et E pour solder. Il est donc temps dans les parcelles bien avancées.

Dans les situations optimistes (petits ou moyens colza avec objectif de rendement élevé !) avec plus de 170 u à apporter, terminer les 2eme apports avant le stade D2 (boutons visibles). Terminer rapidement les apports de soufre si ce n'est déjà fait.

Les vols de charançon sont très perturbés

Les émergences de charançon de la tige sont en pratique terminées. Elles ont parfois été très intenses. Les femelles sont arrivées à maturité et finissent de pondre sur les tiges en cours d'élongation. Dans ce cas vous pouvez désormais observer les piqûres sur les tiges, voir des déformations/éclatement de tiges sur fortes attaques. Les pontes étant faites, le temps pluvieux et agité étant peu favorable à l'activité du ravageur, et le stade le plus sensible étant entre C2 et tige de 20 cm (maxi stade E), la période d'interventions possibles va prendre fin.

ORGE DE PRINTEMPS

Le démarrage des vols de pucerons est toujours perturbé par le climat. L'installation de plaques engluées jaunes, est une aide pratique pour détecter leur arrivée éventuelle en parcelle. Les agriculteurs habitués à utiliser des semences protégées avec Gaucho sont inquiets de sa suppression. Il est certain que cette solution pratique apportait aussi un haut niveau de protection. Mais il faut rappeler que beaucoup d'autres producteurs utilisaient des semences non protégées Gaucho par souci économique, et qu'un traitement foliaire était pour autant rarement nécessaire sur cette culture. Une protection foliaire n'est donc pas inéluctable, et en n'intervenant pas plus que nécessaire, on préserve au mieux les auxiliaires dont l'action suffit souvent à assurer l'absence d'attaques de JNO sur cette culture. Par contre, cela nécessite un suivi à la parcelle.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 12 mars 2019 (BSV G.C. N°04), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'Agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszkeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phv](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.